

Bulletin Municipal

Bulletin Municipal

 *Saint-Georges-les-Landes*

Site officiel de la Commune



www.saint-georges-les-landes.fr

Saint Georges les Landes

N°30

Édition 2017

Sommaire

Le Mot du Maire	pages 1 et 2
Les réunions du conseil municipal	pages 3 à 8
Arbre de Noël 2016	page 9
Etat Civil 2016	pages 10 et 11
Information	pages 12 et 13
La vie des associations.....	pages 14 à 19
Le coin de notre facteur poète	pages 20 et 21
La vie de notre commune il y a 50 ans.....	page 22
Pour vous aider	pages 23 à 30
Espace détente	page 31
Dates à retenir pour 2017.....	page 32



Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En 2016 des changements sont intervenus, maintenant nous appartenons à la grande région Nouvelle Aquitaine.

Au 1^{er} janvier 2017 notre territoire change aussi avec le rassemblement des 3 communautés de communes du nord du département pour devenir la communauté de communes Haut Limousin en Marche, avec plus de 25 000 habitants. On nous dit plus nous sommes nombreux, plus nous sommes forts, à mon avis, j'ai peut-être tort, mais je pense que nous étions petits dans une communauté de 15 communes que serons-nous dans une communauté de 43 communes.

Lors de l'année écoulée les travaux concernant la mairie sont terminés, en voirie l'enduit de la route de Jagon, nous avons fait l'acquisition d'une mini pelle d'occasion avec la commune de Cromac.

Les travaux prévus en 2017 :

- Rénovation du logement au-dessus de la mairie,
- Réparation du plancher de la salle des Fêtes ainsi que le plafond de la cuisine,
- Aménagement des abords de la mairie,
- En voirie dérasement des bas cotés et fossés de la route du Puy de Mont et du Moulin de Puy Laurent.

Projet éolien : l'enquête publique est terminée et le rapport est revenu. Toutes les personnes peuvent le consulter en mairie.

L'année 2017 sera une année d'élections :

- présidentielle le 23 avril et le 7 mai
- législatives le 11 juin et le 18 juin.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année et surtout une très très bonne santé, que cette nouvelle année vous permette de vivre de bonnes et belles choses.

Joël LACHAISE

Réunions du conseil municipal

Séance du mardi 23 février 2016 à 20h00

Présents : MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, GUYON Jean Claude, COURET François, Mmes DUJARDIN Augustine, SINQUIN Christine, MM. HEBRARD Alain-François, PECH Michel et Mme LEBOURG Jeannine.

Absents excusés : M. DEMANGHON Jean-Claude et Mme LEMAITRE Géraldine.

Secrétaire de séance : M. GUYON Jean Claude.

Le procès-verbal de la réunion du 02 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

- ✓ Demande de subvention auprès du Fonds National de Prévention pour la réalisation du document unique : le document unique est un document obligation pour l'évaluation des risques professionnels, demande à faire auprès de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales ;
- ✓ Création d'un service commun « Prévention et sécurité » entre la Communauté de Communes Brame-Benaize et la Commune : convention d'une durée de 3 ans, création par la Communauté de Communes d'un poste de chargé de prévention et de sécurité qui interviendra dans toutes les communes adhérentes, la participation demandée aux communes est basée sur le nombre d'employés communaux et leur temps de travail ;
- ✓ Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire (subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur au titre des aides exceptionnelles aux collectivités territoriales) : la commune a la possibilité de solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire pour un montant de 3 000 € pour les travaux d'aménagement des abords de la Mairie, travaux estimés à 17 500 € HT ;
- ✓ Questions diverses :
 - ↳ Dissolution du Comice Agricole de St Sulpice les Feuilles, redistribution aux donateurs (la commune de St Georges les Landes) avec souhait que la commune répartisse l'argent entre l'ACCA et le club de Foot. Somme inconnue pour le moment ;
 - ↳ L'entreprise BODET nous a transmis un devis pour le remplacement du moteur de volée de la cloche 1, montant 1 831,20 €, demander une subvention ;
 - ↳ La société ABO Wind nous informe, par courrier en date du 22 janvier 2016, du dépôt en Préfecture le 16 novembre 2015 de la demande d'autorisation unique pour le parc éolien des Rimalets.

Clôture à 21h00.

Présents : MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, GUYON Jean Claude, COURET François, Mme DUJARDIN Augustine, M. DEMANGHON Jean-Claude, Mme SINQUIN Christine et Mme LEBOURG Jeannine.

Absents excusés : Mme LEMAITRE Géraldine, MM. HEBRARD Alain-François et PECH Michel.

Secrétaire de séance : M. GUYON Jean Claude.

Le procès-verbal de la réunion du 23 février 2016 est adopté à l'unanimité.

- ✓ Approbation du Compte de Gestion 2015 et du Compte Administratif 2015 ;
- ✓ Affectation des résultats

Pour mémoire

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	45 022,40
Excédent d'investissement antérieur reporté	54 102,83

Solde d'exécution section investissement

Solde d'exécution de l'exercice	4 793,81
Solde d'exécution cumulé	58 896,64

Restes à réaliser au 31/12/2015

Dépenses d'investissement	- 74 270,00
Recettes d'investissement	25 500,00
Solde	- 48 770,00

Besoin financement section investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	58 896,64
Rappel du solde des restes à réaliser	- 48 770,00
Besoin de financement total	AUCUN

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	11 596,86
Résultat antérieur	45 022,40
Total à affecter	56 619,26

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Affectation

Besoin financement section investissement (1068)	AUCUN
Financement supplémentaire investissement (1068)	39 355,36
Restes sur excédent de fonctionnement (002)	17 263,90

✓ Attribution des subventions aux associations

↪ Genêts d'Or -----	650,00 €
↪ Anciens Combattants-----	150,00 €
↪ ACCA -----	320,00 €
↪ Comité des Fêtes-----	500,00 €
↪ Football Club St Georges-----	420,00 €
↪ Secours Populaire-----	60,00 €
↪ Société de Pêche St Sulpice -----	50,00 €
↪ Médecins du Monde -----	38,00 €
↪ Prévention routière -----	15,00 €
↪ Mutilés St Sulpice-----	15,00 €
↪ Paralysés de France-----	22,00 €
↪ Sports vélos du Pays de Basse Marche-----	50,00 €
↪ Délégation des JMF St Sulpice -----	61,00 €
↪ Conciliateur de Justice -----	30,00 €
↪ Association coopérative USEP-----	200,00 €
↪ Avenir Nord Foot 87-----	150,00 €
↪ Union vélocipédique Limousine-----	50,00 €
↪ Le Bad' St Sul' Club-----	50,00 €
↪ Amicale du Cochonnet de la Benaize -----	50,00 €
↪ Solidarité Paysans Limousin-----	50,00 €
↪ Histoires et légendes de Las Croix -----	100,00 €

- ✓ Délibération acceptant la somme de 958,86 € suite à la dissolution du Comice Agricole, somme qui sera reversée à l'ACCA 479.43 € et au Football Club 479,43 € ;

✓ Vote des 3 taxes sans augmentation

	Bases Imposition 2016	Taux	Produit fiscal attendu
Habitation	224 100,00	11,61	26 018
Foncière (bâti)	148 900,00	16,62	24 747
Foncière (non bâti)	28 900,00	61,99	17 915
			68 680

- ✓ Travaux 2016 : voirie VC12, réhabilitation de la salle de Bantard, aménagement des abords de la Mairie, vote à bulletins secrets pour l'achat de la mini-pelle 4 contre, 3 pour, 1 nul ;
- ✓ Prêt à taux bonifié par le Conseil Départemental en partenariat avec la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin d'un montant de 4 600 €, pour l'achat de la mini-pelle. Mme LEBOURG Jeannine quitte la salle et ne participe pas au vote;
- ✓ Vote du Budget Primitif 2016 ;
- ✓ Questions diverses :
- ↪ Fixer la date de la réunion de la Commission Communale des Impôts Directs : jeudi 21 avril 2016 à 19h00 ;
 - ↪ Réparation de la cuisine de la salle de Bantard, demander une étude à l'ATEC pour pouvoir solliciter une subvention ;
 - ↪ Salle de Bantard : ne pas sortir les tables pliantes blanches, pour l'extérieur utiliser les tables avec tréteaux.

Clôture à 23h30.

Séance du mardi 20 juillet 2016 à 20h00

Présents : MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, GUYON Jean Claude, COURET François, Mme DUJARDIN Augustine, M. PECH Michel et Mme LEBOURG Jeannine.

Absents excusés : Mmes LEMAITRE Géraldine, SINQUIN Christine et M. DEMANGHON Jean-Claude.

Secrétaire de séance : M. GUYON Jean Claude.

Le procès-verbal de la réunion du 14 avril 2016 est adopté à l'unanimité.

- ✓ Modification des statuts de la Communauté de Communes Brame-Benaize, nouvelle adresse 1 bis La Forge de Mondon 87160 CROMAC ;
- ✓ Avis sur la fusion des communautés de communes, projet de périmètre d'un nouvel EPCI issu de la fusion des communautés de communes du Haut-Limousin, de la Basse-Marche et Brame-Benaize, 0 pour, 7 contre ;
- ✓ Revalorisation de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau de transport et de distribution d'électricité, 153 € ;
- ✓ Demande de prêt à taux bonifié par le Conseil Départemental, le prêt ne peut être obtenu que pour des travaux d'équipement, possibilité de le demander pour les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente de Bantard, adoptée à l'unanimité, annule et remplace la délibération ayant le même objet ;
- ✓ Demande de réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la guerre 14-18 ;
- ✓ Questions diverses :
 - ✎ Devis pour les travaux dans le logement au-dessus de la Mairie : Entreprise GUYON, Sarl IMBERT et Stéphane LARRAUD. Devis retenus GUYON et LARRAUD Stéphane ;
 - ✎ Condoléances de la Préfecture pour le décès de M. HEBRARD Alain-François, conseiller municipal ;
 - ✎ Remerciements de la famille de M. ROCH Robert, président des Anciens Combattants, pour la composition florale offerte par la municipalité lors de ses obsèques ;
 - ✎ Remerciements de l'USEP et du Secours Populaire pour les subventions ;
 - ✎ Propositions commerciales refusées pour le photocopieur ;
 - ✎ Proposition lampadaire solaire FONROCHE refusée ;
 - ✎ Remplacement de la secrétaire par Mlle DELATTRE Amélie ;
 - ✎ Achat réfrigérateur pour la Mairie.

Clôture à 21h10.

Séance du mardi 27 septembre 2016 à 20h00

Présents : MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, COURET François (arrivé à 20h30, lors de l'examen du projet de délibération dossier 3), Mme DUJARDIN Augustine, M. DEMANGHON Jean-Claude, Mme SINQUIN Christine, Mme LEMAITRE Géraldine, M. PECH Michel et Mme LEBOURG Jeannine.

Absent excusé : M. GUYON Jean Claude.

Secrétaire de séance : Mme LEMAITRE Géraldine.

Le procès-verbal de la réunion du 20 juillet 2016 est adopté à l'unanimité.

- ✓ Programmation des travaux 2017 et demandes de subvention :
 - travaux de voirie sur VC7 et VC 14 pour un montant de 493,75 € HT,
 - remplacement du moteur de volée de la cloche 1 pour un montant de 1 526 € HT
 - panneaux de villages et signalisation pour un montant de 5 598 € HT ;
- ✓ Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2015 ; 2 pour, 6 contre ;
- ✓ Composition du conseil communautaire de la future communauté de communes issue de la fusion des 3 EPCI (Communauté de communes du Haut Limousin, Communauté de communes de Basse-Marche et Communauté de communes Brame-Benaize) un représentant pour notre commune ;
- ✓ Choix du scénario pour déterminer la surface constructible dans le cadre de l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), le scénario 4 est retenu « Périurbanisation sélective » ;
- ✓ Questions diverses :
 - ↪ La Trésorière a envoyé un courrier précisant que les petites communes n'ont plus l'obligation d'avoir un CCAS (article 79 de la loi « NOTRe ») au vu des faibles opérations enregistrées sur le budget du CCAS il est recommandé de le supprimer, en contrepartie de la dissolution la commune devra en exercer directement les attributions : à voir à la prochaine réunion ;
 - ↪ Signature de l'avenant à la convention ABO wind : montant révisé 10 500 € pour passages ;
 - ↪ Ouverture de l'enquête publique pour le Parc éolien des Rimalets du lundi 10 octobre au jeudi 10 novembre 2016, 4 permanences du commissaire enquêteur à la Mairie ;
 - ↪ Pulvérisateur pour le désherbant vétuste. Depuis le 6 juin 2016 les communes ont obligation de faire contrôler les pulvérisateurs tous les 5 ans (exception faite des pulvérisateurs à dos) : voir pour l'achat en 2017 ;
 - ↪ Remerciements Association Histoires et Légendes de Las Croux pour la subvention ;
 - ↪ Mardi 18 octobre à 18h conférence rencontre avec Daniel DUGES (écrivain, peintre) salle du Bourg ;
 - ↪ Clocher de l'église abimé (côté ouest), un devis sera établi au printemps afin de demander des subventions.

Clôture à 21h00.

Séance du jeudi 24 novembre 2016 à 20h30

Présents : MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, GUYON Jean Claude, Mme DUJARDIN Augustine, M. DEMANGHON Jean-Claude, M. PECH Michel et Mme LEBOURG Jeannine.

Absents excusés : Mme SINQUIN Christine, M COURET François et Mme LEMAITRE Géraldine a donné POUVOIR à M.LACHAISE Joël.

Secrétaire de séance : M. GUYON Jean Claude.

Le procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2016 est adopté à l'unanimité.

- ✓ Projet éolien des Rimalets, l'enquête publique a eu lieu du 10 octobre 2016 au 10 novembre 2016, adoptée à la majorité à bulletins secrets 5 voix pour, 2 contre, 1 blanc ;
- ✓ Travaux en régie réalisés pour la réhabilitation et la mise en accessibilité de la Mairie ;
- ✓ Inscription au PDIPR d'une liaison entre le circuit de randonnée de la Croix Robert et la commune de Mailhac sur Benaize ;
- ✓ Dissolution du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ;
- ✓ Achat d'une mini pelle avec la Commune de Cromac ; adoptée à la majorité à bulletins secrets 7 voix pour, une voix contre ;
- ✓ Avenant à la convention de service commun « Prévention et sécurité », modification de l'article 4 conditions financières et modalités de remboursement ;
- ✓ Questions diverses :
 - ↪ Présentation des devis pour les travaux à la Salle de Bantard, le devis retenu est celui de la Sarl IMBERT, pour un montant de 6 920,88 € ;
 - ↪ Arrivée de la fibre au Central téléphonique de Champagnac, les personnes dépendant de ce central peuvent bénéficier de la VDSL2 ;
 - ↪ Arbre de Noël samedi 17 décembre à 15h30, 20 enfants ;
 - ↪ Distribution des colis de Noël samedi 17 décembre à 9 h 00 ;
 - ↪ Mme DUJARDIN se plaint du manque d'information au sujet de l'enquête publique pour le projet éolien ;
 - ↪ Chemin de randonnée à entretenir ;
 - ↪ Vœux du Maire vendredi 6 janvier 2017 à 19h00, buffet froid.

Clôture à 21h45.

Arbre de Noël

Samedi 17 décembre 2016



Etat Civil 2016

Naissances



Oriane, Geneviève, Patricia BOURDILLAUD, née le 12 avril à Limoges, domiciliée 6 Les Tribardières, fille de Noémie DELAUNE et de Jérôme BOURDILLAUD ;

Elise, Denise, Marie POUPART, née le 12 septembre à Limoges, domiciliée 24 Le Gât, fille de Marie-Anne et Denis POUPART.

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents.

Mariages



Stéphane SCHOTT et Ya JOUA le 11 juin, domiciliés 30 Le Gât ;

Jérôme, Lucien, David GRELLIER et Virginie, Florence LOUIS le 11 juin, domiciliés à St Sulpice les Feuilles.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès



André, Jean DEMASBEIX, célibataire,
domicilié 6 Bantard, décédé le 27 janvier à Bellac (Haute-Vienne), âgé de 82 ans ;

Alain, François HEBRARD, veuf de Marie-Andrée DUPAS,
domicilié 9 Le Latier, décédé le 30 avril à Limoges (Haute-Vienne), âgé de 61 ans ;

Robert, François, Elie ROCH, époux de Christiane GEISSINGER,
domicilié 4 Bantard, décédé le 29 juin à Limoges (Haute-Vienne), âgé de 84 ans ;

Marie-France CHEVALIER, épouse de Fernand, Henri VAUZELADE,
domiciliée 22 Le Gât, décédée le 21 juillet à Limoges (Haute-Vienne), âgée de 60 ans ;

Yves PASQUET, époux de Claudine POUGET,
domicilié 29 Bantard, décédé le 28 septembre à Limoges (Haute-Vienne), âgé de 92 ans ;

Ont été inhumés dans le cimetière de St Georges les Landes :

Paulette, Marcelle, Raymonde RIBARDIERE, veuve de Jacques, Albert, Paul PINARDON
décédée le 14 janvier à Châlus (Haute-Vienne), âgée de 86 ans ;

Eugénie NAZIKIAN, veuve de Pierre BIARNAIS
décédée le 19 mars à Rambouillet (Yvelines), âgée de 92 ans ;

Ronan, Pierre, Gaston BEDENNE, célibataire,
décédé le 10 juillet à Puteaux (Hauts de Seine), âgé de 38 ans ;

Irène, Simonne, Andrée ROULET, veuve de Guy, Marie, Louis HOLLARD
décédée le 6 novembre à Bourgneuf (Creuse), âgée de 84 ans.

Toute notre sympathie aux familles éprouvées.



INFORMATION

Rapport de la commission d'enquête publique concernant LE PROJET EOLIEN DES RIMALETS

Document de 104 pages consultable, pendant un an, à la Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat.

Avis favorable des membres de la commission d'enquête assorti de trois réserves : sur l'avifaune, les phénomènes liés au brassage des pales et le volet acoustique.

Enquête pour la mise en place des bacs pucés pour la collecte des ordures ménagères

Le SMICTOM Centre Basse Marche a confié à la société Enquête & Environnement la mission de recueillir les éléments nécessaires pour définir la dimension du bac de chaque redevable.

Tous les enquêteurs seront munis d'un badge permettant de les identifier et d'une lettre de mission émise par le SMICTOM, l'enquêteur pour notre secteur est :



Aurélien Hug

LES GDS CHEZEAUX
ST GEORGES
CROMAC – JOUAC
ST MARTIN

L'enquête débutera à compter du 17 janvier 2017 pour 5 semaines, la durée pour remplir le formulaire est d'environ un quart d'heure.

Pour les usagers qui savent être difficilement joignables, nous leur proposons de nous communiquer les informations sur le site :

http://webquest.fr/?m=25044_enquete-scbm

Les bacs seront distribués au cours du 2ème trimestre 2017. Ils ne seront pas facturés aux redevables et demeureront propriété du service de collecte. Par contre, leur nettoyage restera à la charge de l'usager.

Enquête INSEE sur le cadre de vie et la sécurité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1er février au 29 avril 2017, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Carte Nationale d'Identité

A partir du mois de mars 2017, les demandes de carte nationale d'identité ne se feront plus que dans les Mairies disposant d'un dispositif de recueil (stations biométriques), les Mairies concernées sont celles qui disposaient du matériel pour recevoir les demandes de passeport, elles sont au nombre de 13 en Haute-Vienne : Bellac, Bessines sur Gartempe, Ambazac, Couzeix, Saint Junien, Limoges, Panazol....

ORANGE améliore les débits internet pour 159 foyers de Saint Georges les Landes, Cromac et les Grands-Chézeaux

Monsieur Dominique GAYOUT (directeur des relations avec les collectivités locales en Haute-Vienne) est venu annoncer la modernisation du Noeud de Raccordement d'Abonnés (NRA) de St Georges les Landes, suite aux travaux d'opticalisation réalisés par Orange, vendredi 4 novembre 2016 à la Mairie de St Georges les Landes, en présence de Monsieur le Maire de la Commune, de son conseil municipal, de Mme JARDEL Yvonne (Conseillère Départementale) et de Mme DEMOUSSEAU Josiane (représentant le président de la Communauté de Communes Brame-Benaize).

La population concernée par ce changement est raccordée au central de Champagnac, les habitants de ce secteur pourront bénéficier de la VDSL2, pour se faire ils doivent contacter leur opérateur au numéro de téléphone indiquer sur leur facture, et demander s'ils sont éligibles à la VDSL2.

Si vous habitez "Champagnac", "Lareux", "Le Gât", "Le Puy Mont", "Jagon", "Le Gros Chêne", "Bantard", "Le Moulin de Puy Laurent", "Les Galleries", "Les Minardières", "Les Tribardières", "Les Serventières", "Chaulivet" faites une demande auprès de votre opérateur téléphonique.

Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre L'INFLUENZA AVIAIRE dans les basses cours

Compte tenu de l'évolution rapide de la situation sanitaire en France en matière d'influenza aviaire hautement pathogène (virus H5N8), le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a décidé de relever le niveau de risque vis-à-vis de cette maladie au niveau "élevé" sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Les mesures à prendre sont :

- la claustration des volailles et autres oiseaux captifs, ou leur protection par filet, il n'y a pas de dérogation possible pour les basse-cours ;
- la réduction des parcours, de sorte que soit évité la proximité des points d'eau naturels, cours d'eau ou mares ;
- l'interdiction de rassemblements d'oiseaux.

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

Eau

L'entreprise EBL procède actuellement au remplacement des compteurs d'eau les plus anciens.

Problème de réception de la télévision

Composer le 0970 818 818

Elections 2017

Présidentielle : 1er tour dimanche 23 avril 2017, 2nd tour dimanche 7 mai 2017.

Législatives : 1er tour dimanche 11 juin 2017, 2nd tour dimanche 18 juin 2017.



Association
Des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre



L'association des Anciens Combattants de Saint Georges les Landes vous présente leurs meilleurs vœux pour 2017, joie, santé, prospérité pour tous.

Une pensée pour notre regretté Président Roch Robert, qui nous a quitté le 29 juin de cette année.

L'association vous présente votre nouvelle Présidente Madame ROCH Christiane qui continuera comme par le passé à honorer nos morts les 8 mai et le 11 novembre.

Je remercie chaleureusement les membres du Conseil, ainsi que les habitants de notre commune qui honorent de leur présence la remise de fleurs les 8 mai et 11 novembre.



Joyeuses Fêtes de fin d'année.

La Présidente, Christiane ROCH.



A. C. C. A.



L'ACCA de St Georges les Landes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017 et remercie toutes les personnes qui participent à nos différentes manifestations.



Dates à retenir pour 2017

Samedi 11 février : Repas chevreuil,

Samedi 12 août : Méchoui,

Bilan de la saison de chasse 2016/2017 :

67 cartes délivrées,

650 lâchers de faisans,

31 bracelets chevreuil.

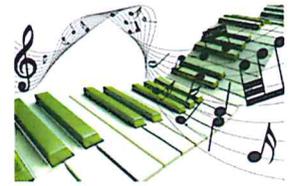
Bonne chasse et Bonne Année à tous.



Le Président, Fernand VAUZELADE



Le Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017, qu'elle vous apporte joie, bonheur et surtout santé.

Comme chaque année, je vous fais part des dates des différentes manifestations :

Samedi 8 avril : Course UFOLEP et Repas dansant ;

**Samedi 17 juin : Soirée Moules-Frites et
Feu de St Jean ;**

Samedi 18 novembre : Concours de belote.



En espérant vous y accueillir nombreux, dans la joie et la bonne humeur, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année.



Le Président, Michel RIVAOD.



Les Genêts d'Or



Les membres de l'Association « Les Genêts d'Or de Saint Georges les Landes » vous présentent leurs vœux de bonheur, de santé et de joie, ainsi qu'à vos familles pour l'année 2017.

Notre souhait est de pouvoir vous réunir nombreux, tout d'abord le 14 janvier pour la galette des Rois, puis, au printemps pour notre repas (la date sera fixée ultérieurement).

Nous espérons que ces rencontres (destinées aux habitants de la commune de plus de 60 ans) seront empreintes de convivialité et de fraternité.

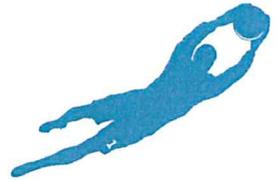


Meilleurs vœux à tous.

Le Président, Gilbert **SIMONNEAU**.



Le Football Club de St Georges



En marge de cette nouvelle année, tous les membres actifs du Football Club de Saint Georges les Landes présentent ses meilleurs vœux de santé et de bonheur à l'ensemble des habitants et à leur famille.

Pour revenir sur la saison dernière, notre bilan est en demi-teinte puisque qu'avec un effectif réduit et donc parfois certains matchs difficiles, une très bonne ambiance a toujours perduré avec des joueurs qui sont restés soudés et assidus. Le club finit à la 7^{ème} place en championnat et en 8^{ème} de final du Challenge Georges Var.

S'agissant de la saison en cours, notre club a eu la bonne surprise d'attirer de nouveaux joueurs et notre effectif s'est vu renfloué. Nous nous retrouvons donc chaque dimanche avec joie pour participer à la vie de ce club tant les joueurs que les dirigeants ou bien encore les supporters, toujours dans le même but : notre maintien en 4^{ème} Division.

En ce qui concerne les manifestations de l'année 2016, elles se sont encore déroulées avec succès et joie, toutes animées d'une convivialité et de bonne humeur. Voici quelques dates à retenir pour l'année à venir :

- Jeudi 25 mai 2017 : LOTO (Bantard) ;
- Samedi 27 mai 2017 : BANQUET (Bantard) ;
- Samedi 10 juin 2017 : TOURNOI toute la journée, MECHOUI (Stade) ;
- Samedi 15 juillet 2017 : SOIREE ENTREECOTES (Bantard) ;
- Dimanche 16 juillet 2017 : PETANQUE (Après-midi à Bantard).

Enfin, comme chaque année, le club remercie tous les bénévoles présents lors de la préparation de chaque événement.

En espérant vous voir nombreux à encourager et supporter votre club.

Le président, Ludovic AUCHARLES



ASSAT, Association de Solidarité et d'Aide par le Travail

Ei de la Gartempe
2 formules à votre service



repassage

ménage



débroussaillage

bêchage

Taille de haie



tonte



petits travaux intérieurs

manœuvre bâtiment

manutentionnaire



05 55 76 13 40

184 Rue Georges Brassens

Bessines sur Gartempe

assat87@orange.fr

www.assat87.fr

L'ASSAT est une association Loi 1901 dont le but est de lutter contre le chômage et l'exclusion.

Vous êtes demandeur d'emploi :

Inscription sur rendez-vous, à Bessines ou à Bellac.

Particuliers : 50% de réduction d'impôts sur le revenu*



1. Mise à disposition de personnel

Particuliers, vous avez besoin d'une aide pour du **ménage**, **repassage**, **jardinage**, rentrer du bois, **tondre la pelouse**, bêcher, **tailler vos haies**... Vous avez le matériel.

Entreprises, Collectivités, une partie de votre personnel est absent ou vous rencontrez un **surcroît d'activité** ponctuel.

Simplicité : L'ASSAT reste l'employeur du personnel mis à disposition. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Souplesse : Vous nous sollicitez ponctuellement, pour une heure minimum, ou régulièrement.

Devis gratuit

2. Interventions avec matériel

Vous nous confiez la réalisation de petits travaux : **taille de haie**, débroussaillage, **tonte de pelouse**, petite maçonnerie, **taille d'arbres fruitiers**, petits travaux de peinture, **papier peint**, **clôture**, **nettoyage haute pression**, **débarras**...

Un encadrant technique intervient avec le matériel nécessaire, avec un ou plusieurs salariés en parcours d'insertion.



Croix-rouge française

PARTOUT OU VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Unité Locale de St-Sulpice les Feuilles

Siège : 2, rue du Stade à St-Sulpice les Feuilles

Ouverture : mardi de 4 h à 18 h
vendredi de 14 h à 16 h

L'unité locale de la **CROIX-ROUGE de St-Sulpice les Feuilles** s'occupe de l'action sociale sur tout le **territoire de l'ancien canton**. Nous sommes aussi une **Antenne** du plan départemental d'urgence de la Croix-Rouge déclenché par la Préfecture en cas de nécessité

La **VESTIBOUTIQUE** ouverte à **TOUS** présente un grand choix de vêtements d'occasion en bon état pour tous âges et presque pour toutes circonstances, à prix modiques. Cela permet non seulement à des personnes en difficultés à se vêtir, mais également avec les fonds récoltés de mener nos actions de solidarité :

- **Aides financières ponctuelles** en participant notamment aux règlements de factures (EDF, chauffage, gaz et autres)
- **Aide alimentaire d'urgence** sous forme de bons d'achats dans les magasins agréés.

Cette année comme les précédentes, l'association **MAXIMUM** nous a accueilli dans ses locaux lors des portes ouvertes ce qui a permis à de nouvelles personnes de faire connaissance avec la Croix-Rouge

La municipalité met gracieusement des locaux à notre disposition. Nous l'en remercions vivement.

Lors des **MANIFESTATIONS LOCALES** (Foire, Marchés de Noël) les enveloppes de Tombola que nous proposons rencontrent toujours un grand succès. **Merci à Tous.**

BONNE ANNEE 2017

La Présidente : Mady BONNET



Objectifs Emploi et Environnement

L'association MAXIMUM a pour but la création d'emplois d'insertion ayant une réelle valeur économique et s'inscrivant dans les métiers de l'économie circulaire. Les personnes embauchées peuvent retrouver une autonomie, améliorer leur employabilité et s'insérer dans la vie citoyenne. L'association comporte deux structures :

- Une **Entreprise d'Insertion** qui compte 15 personnes à temps plein (10 CDI et 5 Contrats à Durée Déterminée d'Insertion), avec pour fonctions économiques : les collectes d'encombrants en porte à porte pour 63 communes du nord de la Haute Vienne, les débarras de la cave au grenier, la réparation et la vente d'électroménager d'occasion, la vente de bric à brac et d'objets de réemploi.

-Un **Chantier d'Insertion** qui compte 7 postes. Ce chantier d'insertion repose sur 3 activités : l'entretien d'espaces verts pour le compte de collectivités du territoire, le gardiennage de la déchetterie de Mailhac sur Benaize, la collecte d'objets réutilisables sur 8 déchetteries du nord de la Haute-Vienne et du sud de l'Indre.

La création de nouveaux emplois nécessite un fort développement économique principalement dans les activités de valorisation et dans les activités commerciales de revente. Il a donc été décidé d'agrandir la surface de vente, de réaménager les ateliers de réparation et de réhabiliter les locaux existants. Ces travaux doivent permettre en même temps de mieux protéger et sécuriser les biens, le personnel et la clientèle, et de mettre les équipements en conformité avec la législation.

2016 a donc vu la concrétisation de ce vaste projet avec l'ensemble des travaux confié à des entreprises locales, toutes de la Haute Vienne ou de la Creuse. Un bâtiment de 432 m² a été construit en conformité avec la dernière réglementation thermique, RT 2012. Ce bâtiment, ouvert depuis septembre, est consacré à la valorisation des mobiliers collectés et à la vente en réemploi. Une pompe à chaleur performante a été installée, pour accueillir nos clients dans les meilleures conditions. Les locaux sociaux et les ateliers ont été complètement réhabilités avec la création de vestiaires et sanitaires modernes et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le magasin actuel va être doté au début 2017 d'une isolation renforcée et de nouveaux éclairages.

Fidèle à son éthique de respect de l'environnement, Maximum est engagé dans une démarche de management environnemental qui lui permettra d'obtenir la certification ISO 14001, de mesurer et améliorer l'impact environnemental de la structure.

Ressourcerie de Mailhac s/ Benaize est ouverte du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h00 et 14h00 à 17h 30 (ouvert le lundi pendant les vacances scolaires et en été)

Ressourcerie de Bellac -rue Vergniaud (près Théâtre du Cloître) ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 10h à 17h

MAXIMUM Les Masgrimauds 87160 Mailhac sur Benaize
Tel : 05 55 76 22 78 mail : maximum87@orange.fr
www.associationmaximum.com www.facebook.com/Maximum-ressourcerie



L'association MAXIMUM vous présente ses meilleurs vœux pour 2017



Le coin de notre « facteur poète »



Le Baiser



*Que j'aime auprès de vous parler de douces choses,
Admirer le sourire, de vos deux lèvres roses
En rêvant d'avenir, d'espoir et de bonheur
Je presse tendrement votre main sur mon cœur.*

*Quand l'amour est parfait, quand l'être s'abandonne
Sous le violent besoin, qui nous grise ici-bas
L'étreinte se resserre et le baiser qu'on donne
Deviens plus doux encore puisqu'il n'en finit pas.*

*Un baiser plein de feu, posé avec ardeur
Nous donne les frissons qui enflamment le cœur
Et le corps inondé d'une infinie tendresse
Ne songe qu'à cueillir le fruit de cette ivresse.*

*Quand la tête se vide et que le sang bouillonne,
Quand nos yeux enfiévrés ne voient déjà plus rien,
Un trouble se répand, toute la chair frissonne.
Je serre alors bien fort son corps contre le mien.*

*Cette passion d'aimer, l'avons-nous tous connue ?
Beaucoup de nous pourraient en dire bien des choses.
Hélas ! Pour quelques-uns, elle est inconnue
Cette douce « escapade au beau pays des ...Roses ».*



Henri « Julot » MONJOVIS



Le chien



Ce beau toutou jappeur et qui paraît méchant
Est en réalité un animal docile
Il fait fête au facteur depuis déjà longtemps
Car les chiens campagnards ne sont pas chiens de ville.

Meilleurs amis de l'homme ils gardent la maison
Ils connaissent les gens et sentent les dangers
Le flair est sans défaut ils ont toujours raison
Ce sont des compagnons fidèles et dévoués.

Ce sont les grands amis des personnes âgées
Ils ne peuvent parler mais comprennent si bien
Avec eux les gens seuls se sentent protégés
Mais ce qu'ils n'aiment pas... ce sont les bohémiens.

Bien triste est la maison quand elle n'a pas son chien
C'est la joie des enfants s'amusant avec lui
Nul ne les touchera car c'est un bon gardien
Veillant sur sa demeure de jour comme de nuit.

Et si parfois il grogne au milieu de la nuit
C'est qu'il vient de flairer quelque chose d'étrange
Et le rôdeur prend peur et bien vite s'enfuit
Un chien n'est pas un chien, mais c'est plutôt...un ange.



Henri « Julot » MONJOVIS (1923-1996)



La vie de notre commune, il y a 50 ans, 1967 ...

Le Conseil Municipal est formé de 11 membres élus le 14 mars 1965 : MM. GORGEON Marcel (Maire), BERNARD Marcel, PATURAUD Marcel, BERNARD Jean, MARGUINAUD Fernand, MONJOVIS Henri, RIVAUD Robert, ALLOUIS Georges, PATURAUD Roger, FADERNE Maurice et DELILLE Claude.

↳ Séance ordinaire du 29 janvier à 9 heures 30 :

Secrétaire : M. DELILLE

- 1^{ère} tranche de l'alimentation en eau potable : emprunt de 60 000 F à 5,25% amortissable en 30 ans et mise en adjudication des travaux montant de la dépense 100 000 F (subvention de l'état 40 000 F et prêt Caisse des Dépôts 60 000 F).

↳ Séance ordinaire du 9 juillet à 9 heures 30 :

Absents : MM. BERNARD M., BERNARD J., MARGUINAUD, DELILLE, ALLOUIS

Secrétaire : M. FADERNE

- Désignation du service des Ponts et Chaussées pour la gestion des voies communales et des chemins ruraux : considérant que cette gestion donne toute satisfaction à la commune, la commune décide de continuer de confier au service des Ponts et Chaussées la gestion de la voirie communale et la gestion des chemins ruraux ;
- Nomination de Mme MALE Germaine à l'emploi de balayeuse des classes en remplacement de Mme Vve PIPERAUD, démissionnaire, cette nomination étant intervenue le 1^{er} mai 1967, le conseil doit fixer son salaire. Mme MALE est déjà employée en qualité de femme de service à la cantine scolaire ;
- Admission des communes de Lussac les Eglises et de Saint Martin le Mault au Syndicat Intercommunal Scolaire de Saint Sulpice les Feuilles ;
- Demande de prêt pour la réalisation du chemin rural du Mazéraud, des subventions de l'état et du département ont été attribuées pour la réalisation ces travaux.

↳ Séance ordinaire du 15 octobre à 10 heures :

Absents : MM. MARGUINAUD, DELILLE et ALLOUIS

Secrétaire : M. MONJOVIS

- Malgré l'opposition du Conseil Municipal à la transformation du bureau de Poste de la recette de distribution en recette auxiliaire, le Conseil s'incline à regret. Il est cependant souhaitable que la recette auxiliaire fonctionne dans le même local que la recette distribution, considérant qu'il a reçu de M. LEMOINE, actuellement domicilié à Mailhac sur Benaize, une demande de location du local, et que Mme LEMOINE s'engage à tenir la recette auxiliaire, le Conseil Municipal décide de louer le local à M. LEMOINE, demande à l'administration des PTT de continuer à verser la location annuelle de 250 F et de vouloir bien prévoir pour la gérante une rémunération décente.



MAIRIE : ☎ 05 55 76 75 56 Fax : 05 55 76 60 48
e-mail : mairies.sgll@wanadoo.fr
site internet : www.saint-georges-les-landes.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
Jeudi 8h30 à 12h30.

BIBLIOTHEQUE : Aux heures d'ouverture de la Mairie, possibilité d'emprunter des livres (romans, policiers, romans sur le Limousin, livres en gros caractères, documentaires, bandes dessinées, livres pour enfants, livres récents).

Mise à disposition gratuite.



Permanence à la Mairie de SAINT SULPICE LES FEUILLES
Rue Reine – 87160 SAINT SULPICE LES FEUILLES
1^{er} et 3^{ème} Jeudi après-midi

Pour convenir d'un rendez-vous: Contacter la Mission Locale Rurale au
☎ **05.55.68.87.54**

TRESOR PUBLIC permanence à la Mairie de Saint Sulpice les Feuilles,
60 rue Léon Mercier : mardi de 9h à 12h hors vacances scolaires.

Trésorerie de la basse marche 9 place de la république
87190 MAGNAC LAVAL du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h.

Fermée le mercredi après-midi et le vendredi après-midi.

GENDARMERIE NATIONALE Communauté de Brigades de Magnac-Laval

Accueil du Public : 8h00-12h00 et 14h00-18h00

Sauf dimanches et jours fériés 9h00-12h00 et 15h00-18h00

- A Magnac-Laval, tous les Jours
- A Chateauponsac, tous les mercredis
- A St Sulpice les Feuilles, tous les lundis

Appel d'urgence : 7 jours sur 7, 24h sur 24

Ramassage des Ordures Ménagères PAR LE SMICTOM (SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES) DE MAGNAC-LAVAL :

Le VENDREDI.

Le Jeudi pour « Le Mazéraud »

Merci de signaler à la Mairie tout changement de composition de votre foyer, départ d'un des occupants vers une autre commune ou arrivée, ceci facilitera la mise à jour de la liste des redevables.

Eco-Point : Situé derrière la Mairie, route de « la Croix Robert ».

Des containers sont disposés pour recueillir les papiers, les journaux, les bouteilles plastiques, les emballages, les verres.

A déposer à l'intérieur des containers.

Collecte des Encombrants PAR L'ASSOCIATION MAXIMUM DES « MASGRIMAUDS », MAILHAC SUR BENAIZE 05 55 76 22 78 :

Mardi 14 février 2017,

Lundi 07 août 2017,

Mercredi 19 avril 2017,

Mardi 17 octobre 2017,

Jeudi 15 juin 2017,

Mercredi 28 novembre 2017.

*Inscription auprès de la Mairie quelques jours avant le passage.
Sortir les objets la veille.*

EAU

En cas de fuite d'eau, de problèmes au niveau de votre compteur ou de changement de propriétaire vous devez le signaler au :

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
1 place du 8 mai 1945
87160 CROMAC

☎ 05 55 76 44 10 Lundi et jeudi 8h30-12h et Mardi 14h-17h

ECLAIRAGE PUBLIC

Lorsqu'un lampadaire ne fonctionne pas merci de le signaler à la Mairie qui transmettra à la société chargée de l'entretien de l'éclairage public.



Numéros utiles

Monsieur LACHAISE Joël, Maire ----- ☎ 05 55 76 90 46

Monsieur PERICHET Daniel, 1^{er} Adjoint ----- ☎ 05 55 76 78 93

Monsieur GUYON Jean-Claude, 2^{ème} Adjoint -- ☎ 05 55 76 65 62

Madame LEBOURG Jeannine ----- ☎ 05 55 76 75 45
responsable de la salle de BANTARD,
déléguée au syndicat d'Alimentation en Eau Potable

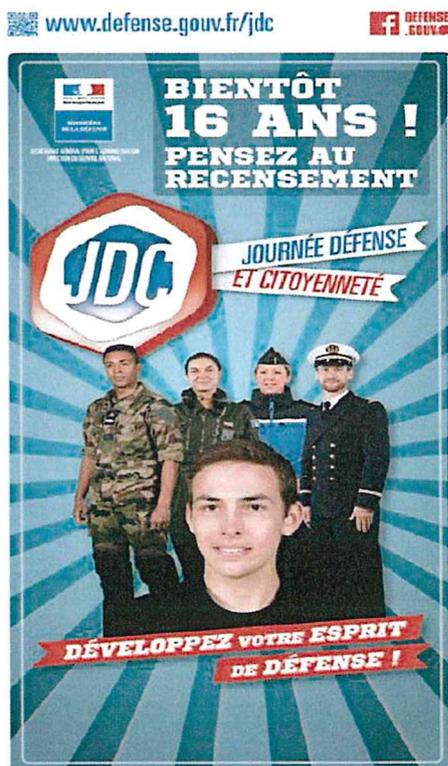
Madame LEMAITRE Géraldine----- ☎ 05 87 77 94 63
déléguée au syndicat d'Alimentation en Eau Potable

Madame DUJARDIN Augustine ----- ☎ 05 55 47 60 88
responsable de la salle du Bourg

Monsieur COURET François----- ☎ 05 55 76 24 60
Responsable du terrain de football



Centre du service national de Limoges



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>

En se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).



88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges

Accueil téléphonique uniquement :

05 55 12 69 92

Du lundi au jeudi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 16h00

Le vendredi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 15h30

csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr



L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous envisagez de louer, d'acheter, de vendre, de faire construire, de faire des travaux d'amélioration...

L'ADIL 87 est à votre service : elle répond gratuitement et en toute objectivité à vos interrogations sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement :

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, ...
- **Accession à la propriété** : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, assurances, garanties décennales et autres, ...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, ...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, ...
- **Amélioration de l'habitat** : prêts et subventions de l'ANAH, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, crédits d'impôts, ...

L'ADIL 87 effectue des permanences près de chez vous :

Site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	9h30-12h30	Maison du Département
Bessines	1 ^{er} & 3 ^{ème} mardi	9h30-12h00	Maison du Département
Bujaleuf	3 ^{ème} mardi	14h15-16h45 (<i>sur rendez-vous</i>)	Mairie
Châteauneuf-la-Forêt	1 ^{er} mardi	16h00-17h30	Mairie
Eymoutiers	1 ^{er} mardi	14h00-15h30	Mairie
Saint-Junien	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Droit
Saint-Yrieix-la-Perche	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Département
Magnac-Laval	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	14h00-16h30	Maison du Département
Cussac	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	14h00-16h30	Mairie
CAF	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

N'hésitez pas à consulter le nouveau site Internet : www.adil87.org

ADIL 87 28 avenue de la Libération – LIMOGES Tél. : 05 55 10 89 89

L'eau précieuse

Nouvelles du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable de la Benaize

Les installations ont 40 ans et plus et nécessitent de nombreux travaux d'entretien et de mises aux normes. En 2016, des toitures de protection ont été posées sur les stations de Plantedit et de Bantard. Les canalisations dans la station de Bantard ont été remplacées par des canalisations en inox. De nouvelles portes isolées ont été posées à Plantedit et à La Coussadière. Plus de 150 compteurs abonnés ont été remplacés cette année. Les plans des réseaux et de l'ensemble des branchements sont maintenant disponibles sous forme informatique et sont consultables en mairie.

L'Agence de l'eau demande la mise en place d'un système de sectorisation du réseau de distribution. Il s'agit de placer des compteurs sur différents secteurs pour détecter et localiser sans délai toute fuite sur le réseau. Ces travaux seront réalisés dans le cadre du schéma directeur permettant de définir l'ensemble des améliorations à apporter aux équipements. L'appel d'offres pour ces travaux a été lancé en décembre 2016. Les travaux sont prévus pour le printemps 2017. Ils comprennent la pose de 18 compteurs de sectorisation, l'installation de 13 postes satellites permettant de relier et contrôler l'ensemble des équipements et leur télégestion à partir d'un poste central. En addition, différents appareils de mesure de la qualité de l'eau seront installés ainsi que des équipements de sécurité dans les châteaux d'eau et les stations de pompage.

Le SIAEP bénéficie de 4 captages d'eau permettant l'approvisionnement d'une eau d'excellente qualité prélevée à des profondeurs de 10 à 15 mètres. La protection de ces captages contre des contaminations reste un objectif prioritaire. En 2016, les volumes facturés s'élèvent à 58 000 m³ pour 700 compteurs actifs (sur un parc de 850 compteurs installés.)

Les tarifs de fourniture d'eau du SIAEP de la Benaize restent en dessous de la moyenne de ceux pratiqués sur l'ancienne Communauté de Communes Brame Benaize. Ils sont très, très inférieurs à la moyenne de la nouvelle communauté de communes du Haut Limousin en Marche. Cette nouvelle entité assurera la compétence Eau Potable et Assainissement au plus tard le 1er janvier 2020.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017.

SIAEP de la Benaize
1, place du 8 mai 1945
87160 Cromac
05 55 76 44 10 e-mail : aep.la-benaize@laposte.net
Secrétariat ouvert le lundi matin, jeudi matin, mardi après-midi.

Le château d'eau
de Plantedit



Le château d'eau
des Lilas



Le château d'eau
de Lauraud



Une année 2016 marquée par une forte fréquentation estivale et par la confirmation des actions mutualisées entre les quatre offices de tourisme du Pays du Haut Limousin

Bilan de la fréquentation estivale :

La fréquentation des pôles d'accueil est en hausse de 30 % par rapport à la saison estivale 2015 et les 46 animations organisées ont accueilli le double de touristes cette année (près de 1 300 personnes !). Ce fort engouement s'explique par 2 phénomènes : la totale gratuité à la participation aux diverses animations proposées et à la labellisation de ces sorties via Escapades en famille (pour chaque sortie labellisée, un document de jeux sur le thème de l'animation est remis aux enfants).

Cette année, près de 2 400 personnes ont été renseignées auprès de l'Office de Tourisme (pôles de Magnac-Laval et de Saint Sulpice les Feuilles). 85 % de la fréquentation est française dont la moitié en provenance du Limousin, suivie de l'Ile de France et du Centre. La fréquentation étrangère est majoritairement anglaise et néerlandaise.

Actions mutuelles entre les Offices de Tourisme du Pays du Haut Limousin :

Une convention de partenariat signée en 2014 unit les quatre offices de Tourisme du territoire du Pays du Haut Limousin : OT du Limousin en Marche, OT Haut-Limousin (Bellac), OT Gartempe-Saint Pardoux, OT de la Basse-Marche (Le Dorat). Ces quatre offices de tourisme intercommunaux couvrent 52 communes et 29 600 habitants.

L'année 2017 sera marquée par la fusion des 3 communautés de communes : Brame-Benaize, de la Basse-Marche et du Haut-Limousin, les offices devront eux aussi de fusionner, il y aura alors une seule association avec plusieurs pôles d'accueil ouverts au public.

Le site internet www.tourisme-hautlimousin.com fonctionne depuis 1 an, tout comme le compte Instagram : # haut_limousin et la page Facebook. Les éditions de brochures se sont diversifiées : guide touristique, guide des manifestations (3 périodes sur l'année), guide de pêche, vos vacances en famille (3 éditions : vacances de printemps, d'été et d'automne).

Le wifi territorial est activé en Brame-Benaize : il n'y a plus qu'un seul et même réseau global de connexion à internet ouvert au public sur les 52 communes du Pays du Haut-Limousin : chaque touriste qui se connecte au wifi d'un partenaire du réseau est automatiquement reconnecté à l'approche d'un autre membre de ce réseau. Les prestataires d'hébergement/restaurant/activités sont invités à rejoindre ce réseau pour que les touristes en visite sur notre territoire restent facilement connectés lors de leur séjour.

Actions auprès des prestataires :

Suite à une visite des techniciennes et à la validation en commission départementale, 2 prestataires de chambres d'hôtes ont pu obtenir le label « Chambres d'Hôtes Références », celui-ci garantit aux touristes une prestation de qualité. Seules les chambres d'hôtes bénéficiant d'un label de qualité bénéficient de leur promotion sur les différents supports locaux, départementaux et régionaux.

Promotion du territoire :

L'office de tourisme a assuré la promotion du territoire lors de différentes rencontres : la bourse d'échange de dépliants touristiques de la Haute-Vienne, de la Vienne et de l'Indre, le salon de la randonnée à Eguzon et le salon international du tourisme de Nantes.

Dans le cadre de l'action d'accueil hors les murs, une Acadienne décorée aux couleurs du nouveau logo était présente à différentes manifestations estivales sur le territoire du Haut-Limousin lors des marchés de producteurs et courses hippiques au Dorat, marchés de Mondon, Festival du Haut-Limousin...

Randonnée :

De nouveaux circuits de randonnée ont vu le jour sur le territoire intercommunal Brame-Benaize, les topofiches sont disponibles dans les offices de tourisme et sur internet : Droux : Chemin des deux moulins, Lussac les Eglises : circuit du Prince noir et circuit de l'étang de Murat. D'autres inscriptions au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées sont en cours de création par d'autres communes du territoire.

Circuits de découverte :

Deux nouvelles brochures ont été créées pour découvrir le patrimoine naturel et bâti : un circuit de découverte du bourg avec énigmes pour les enfants à Magnac-Laval et un circuit de découverte des Buttes à Gaudy à Droux. Un circuit de découverte du bourg d'Arnac la Poste et des Grands Chézeaux est en cours de création.

Point Information Jeunesse :

Nous rappelons que le PIJ est à la disposition des jeunes pour tous les secteurs d'informations qui peuvent les intéresser ainsi que pour les aider dans leurs projets individuels ou collectifs. Le PIJ a intégré le réseau Eurodesk en juin. Eurodesk est la principale source d'information sur les politiques européennes pour la mobilité des jeunes.

Une soirée ados en partenariat avec le secteur Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes Brame-Benaize sur le thème du harcèlement (à l'école, au collège et cyber-harcèlement) a été organisée.

Partenariat avec le Foyer Rural dans le cadre du Projet Educatif Territorial :

Les ateliers danse et théâtre portés par le Projet Educatif Territorial et le Foyer Rural de Saint Sulpice les Feuilles font le plein pour la rentrée 2016-2017 avec 75 participants aux 2 ateliers théâtre et les 4 ateliers danse.

L'office de tourisme a recruté une technicienne qui travaille pendant un an au pôle de Magnac-Laval principalement.

*Si ceux qui disent du mal
de moi savaient exactement
ce que je pense d'eux,
ils en diraient bien d'avantage.*

Sacha Guitry

L'expérience prouve
que celui qui n'a jamais
confiance en personne
ne sera jamais déçu.

Léonard de Vinci

*Le meilleur gouvernement
est celui où il y a
le moins d'hommes inutiles.*

Voltaire

Une sortie,
c'est une entrée
qu'on prend
dans l'autre sens.

Boris Vian

*Je me suis lancé
dans la méditation,
c'est mieux que
de rester bêtement
assis par terre
sans rien faire.*

Jean Yanne

*Il vaut mieux
qu'il pleuve
aujourd'hui
plutôt qu'un jour
où il fait beau.*

Pierre Dac

C'est très reposant d'être sourd.

On ne vous dit que l'essentiel.

Sacha Guitry

Il ne faut pas se fier
aux apparences.
Beaucoup de gens
n'ont pas l'air aussi bêtes
qu'ils ne le sont réellement.

Oscar Wilde

*Quand j'étais même
la chaîne météo
ça existait déjà.
On appelait ça
la fenêtre.*

Jean Yanne

Abattement fiscal :
Etat dans lequel
se trouve un contribuable
qui vient de recevoir
son avis d'imposition.

Marc Escayrol

Dates	Evénements	Lieux
<i>Mardi 17 janvier</i>	Début enquête ordures ménagères pour 5 semaines	
<i>Samedi 11 février</i>	Repas de chasse de l'ACCA	Salle de Bantard
<i>Mardi 14 février</i>	Collecte des encombrants	
<i>Samedi 8 avril</i>	Course UFOLEP et repas du Comité des Fêtes	Salle de Bantard
<i>Mercredi 19 avril</i>	Collecte des encombrants	
<i>Dimanche 23 avril</i>	Election présidentielle 1 ^{er} tour	Mairie
<i>Dimanche 7 mai</i>	Election présidentielle 2 nd tour	Mairie
<i>Lundi 8 mai</i>	Commémoration armistice 1945 à 11h30	Mairie
<i>Jeudi 25 mai</i>	Loto du Foot	Salle de Bantard
<i>Samedi 27 mai</i>	Banquet du Foot	Salle de Bantard
<i>Samedi 10 juin</i>	Tournoi et Méchoui du Foot	Stade
<i>Dimanche 11 juin</i>	Elections Législatives 1 ^{er} tour	Mairie
<i>Jeudi 15 juin</i>	Collecte des encombrants	
<i>Samedi 17 juin</i>	Soirée Moules Frites et Feu St Jean du Comité des Fêtes	Salle de Bantard
<i>Dimanche 18 juin</i>	Elections Législatives 2 nd tour	Mairie
<i>Samedi 15 juillet</i>	Soirée entrecôtes du Foot	Salle de Bantard
<i>Dimanche 16 juillet</i>	Pétanque du Foot	Bantard
<i>Lundi 7 août</i>	Collecte des encombrants	
<i>Samedi 12 août</i>	Méchoui de l'ACCA	Salle de Bantard
<i>Mardi 17 octobre</i>	Collecte des encombrants	
<i>Samedi 11 novembre</i>	Commémoration armistice 1918 à 11h30	Mairie
<i>Samedi 18 novembre</i>	Belote du Comité des Fêtes	Salle de Bantard
<i>Mercredi 28 novembre</i>	Collecte des encombrants	